



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 septembre 2011

Appel d'offres solaires : « un cadre complexe pour achever un secteur moribond »

Réaction d'Enerplan suite à la publication de l'appel d'offres pour des centrales solaires supérieures à 250 kW

Les membres d'Enerplan, alors qu'ils étaient réunis en Assemblée Générale le 15 septembre dernier, ont pris connaissance de l'appel d'offres pour des centrales solaires supérieures à 250 kW et pour un volume total de 450 MW (dont 412,5 MW de photovoltaïque) d'ici à 2014. Cet appel d'offres qui a été présenté par le gouvernement comme un « pacte de confiance » avec la filière, se révèle être une nouvelle mesure administrative complexe pour achever un secteur moribond.

La nouvelle politique photovoltaïque mise en œuvre depuis 2011, était censée limiter les volumes et structurer l'offre industrielle française. Tels étaient les éléments de langage gouvernementaux en guise de vœux pieux. Dans la réalité, cette politique asphyxie la filière. Les PME et les PMI du solaire photovoltaïque sont étrillées par un cadre administratif vicieux et complexe. Le marché accessible aux tarifs d'achat est en train de s'éteindre progressivement. Les marchés ouverts par appel d'offres (100 à 250 kW, et > à 250 kW) sont quasiment inaccessibles pour les PME et les PMI, et l'activité induite ne se concrétisera pas avant 12 à 18 mois.

Cet appel à projets pour des centrales solaires supérieures à 250 kW est un nouvel avatar de mesures à l'encontre des PME et des PMI solaires. Si quelques-unes pourront avoir la chance de s'impliquer dans un partenariat avec de grands opérateurs pour une offre qui serait retenue d'ici à l'été 2012, beaucoup ne survivront pas à la décroissance du marché décrétée par les pouvoirs publics. Avec plus de 1 000 emplois par mois supprimés dans le secteur photovoltaïque français, les indicateurs sont au rouge. Avec déjà 10 000 emplois perdus sur les 25 000 que comptait le secteur à fin 2010, la jauge « emplois solaires en France » sera sans nul doute morbide d'ici à mai 2012.

Alors que la campagne présidentielle proposera un débat sur la politique énergétique française, que la compétitivité de l'électricité photovoltaïque interviendra en France avant 2017 et que la courbe d'apprentissage du bâtiment à énergie positive est à parcourir, Enerplan espère convaincre les équipes en campagne que le secteur photovoltaïque est à même de créer 100 000 emplois en France d'ici à 2020.

A très court terme, sans espérer des changements radicaux dans la politique actuellement mise en œuvre, Enerplan demande que le tarif d'achat, accessible par les porteurs de projets sans passer par les appels d'offres, soit étendu à des projets jusqu'à 250 kW avec une structure tarifaire régionalisée. Il en va de la survie de nombreuses PME et PMI du secteur. Celles qui disparaissent hypothèquent l'avenir d'une filière importante pour la croissance économique verte en France.

ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Enerplan

Aurélie LA BARBERA

Tel : 04 42 32 43 25

aurelie.labarbera@enerplan.asso.fr

Rumeur Publique

Jérôme BROUN

Tel : 01 55 74 52 34

jerome@rumeurpublique.fr

Claire CIANGURA

Tel : 01 55 74 52 12

claire@rumeurpublique.fr

Lorraine DION

Tel : 01 55 74 52 05

loraine@rumeurpublique.fr